

La commission a dit non au projet.

# Bouloc vivra bien sans carrière

**C'**est devant la commission départementale de la nature réunie hier matin en préfecture que le projet de carrière a été retoqué. Des dizaines de villageois et élus étaient venues en autobus spécial

jusqu'au chef-lieu pour soutenir le maire de Bouloc. Qui en fin de matinée a pu annoncer à ses administrés la bonne nouvelle. Surtout pour les atouts touristiques de la commune Quercynoise. **Page 42.**



Hier matin les manifestants devant la préfecture...avant le verdict. Photo DDM, Chantal Longo



Hier matin devant la préfecture ils étaient un peu plus de soixante dont des élus de Bouloc et Lauzerte au premier plan à attendre le verdict de la commission. Photo DDM, Chantal Longo.

**Territoire.** La mobilisation des élus et de la population du secteur de Lauzerte a porté ses fruits.

## Bouloc n'aura pas de nouvelle carrière

Il était pile 11 h 20, hier matin, devant les grilles de la préfecture... Daniel Bonnemaison, ceint de son écharpe tricolore, sort, radieux et lance à l'adresse de la soixantaine de personnes présentes sur le parvis « on a gagné ». Effusions, embrassades, congratulations se succèdent pour l'élu, félicité en premier par son épouse aussi radieuse et pugnace que lui dans ce combat gagné. Car c'est une belle victoire citoyenne et extra-cantonale (des Lotois proches du projet étaient aussi « descendus » hier matin à Montauban) qui referme presque définitivement un dossier qui alimenta plus que les conversations de la soirée au coin du feu. Loin de la place de la mairie de cette localité du canton de Lauzerte, les « Bravo Daniel » scandés par les porteurs de cœurs rouges sur lesquels est écrit en lettre blanche « Bouloc sans carrière » ont une réelle saveur. Le premier magistrat de la commune d'expliquer d'ailleurs : « La commission CODENAPS (1) - forte de 14

membres-réunie sous la présidence de Patrick Cousinard sous-préfet de Castelsarrasin, n'a pas accepté le projet de carrière. Celui-ci a été refusé par 8 voix contre, cinq pour et une abstention. Pour crier complètement victoire il reste à avoir l'avis définitif de la préfète ou du préfet selon l'époque où cet avis sera rendu. » Cette précision ponctuait une superbe mobilisation de ce secteur du Quercy qui, en autocar spécial, avait fait le déplacement hier matin jusque devant la préfecture où dès 9 heures se réunissait la commission départementale salle Jean-Moulin.

### CAFÉ ET CROISSANTS

En tête du cortège, outre Daniel Bonnemaison et une partie de son conseil municipal, on notait la présence de deux élus du chef-lieu de canton : Bernard Rey maire de Lauzerte et son premier adjoint Jean-Claude Giordana. Et puis des dizaines d'habitants de Bouloc, Belvéze, Lauzerte arborant des cœurs rouge et blanc

ou portant des petites pancartes avec l'inscription « Pas de carrière à Bouloc ». Et tout ce monde dans une ambiance des plus sympathique et courtoise se mit à patienter. Tandis que l'on offrait café chaud et croissants. De temps en temps un (ou une) membre de la délégation tentait d'aller jusqu'aux portes de la salle pour voir où en était le dossier. On savait que quatre dossiers étaient programmés dont ceux des carrières de Belvéze et Bouloc.

### LE COMBAT DE TOUT UN VILLAGE

Le « brûlant » de Bouloc devant normalement venir en dernier. Vers 9 h 30 on apprenait que l'ordre du jour était bouleversé et qu'en fait tout débutait par les exposés des porteurs de projets Laffont et O.S.A.GRA en extension à Belvéze, et la carrière de l'EURL Rup à Bouloc dont le maire était aussi dans la salle. Dehors l'impatience montait, les portables sonnaient et l'on croisait les doigts à plusieurs reprises. Mais la bonne

nouvelle fut portée de vive voix et non via les ondes. Avant de repartir dans le Quercy Daniel Bonnemaison revenait sur ces presque 150 minutes capitales pour son village : « L'ensemble de la population s'est battu et va savourer ce résultat. Il y a déjà une carrière dans le secteur. Une ça va, deux c'est beaucoup trop. On est conscient que l'on a besoin de granulat, mais dans un contexte économique délicat où l'entreprise existante se débat pour préserver ses emplois, une seconde carrière aurait été vécue comme une catastrophe économique pour Bouloc, pour son école de parachutisme ainsi que les séjours et campings qui permettent de promouvoir une image de verdure et de plein-air réel. On continuera à se promener sur les plateaux et dans la campagne. »

Jean-Pierre François.

(1) CODENAPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (dans sa formation spécialisée « carrières »)